

Recherches à visée scientifique - Prélèvements et recherche

Essai de nouveaux tests diagnostiques ou de nouveaux traitements

Dans le but de faire progresser les connaissances scientifiques et de vous proposer l'accès aux nouvelles thérapeutiques, un médecin peut vous proposer de participer à une recherche à visée scientifique sur un médicament, un produit, un matériel, une technique médicale, une stratégie thérapeutique.

La loi de bio éthique du 20/12/1988 modifiée par la loi du 25/7/1994, puis par la loi du 06/08/2004, définit les conditions de cette recherche et vous protège. Une information préalable vous sera délivrée par un membre de l'équipe médicale. Selon le type de recherche, votre non-opposition ou votre consentement écrit seront recueillis.

Vous êtes libre de refuser de participer à toute recherche et de mettre fin à votre participation à tout moment.

Prélèvements biologiques et recherche

Au cours de votre hospitalisation, des prélèvements sanguins, biopsiques, ou anatomopathologiques pourront être effectués. Ces prélèvements sont nécessaires pour établir un diagnostic et adapter votre traitement. Ils seront conservés pour des adaptations éventuelles de traitement. Une information préalable vous sera délivrée par un membre de l'équipe médicale si cette recherche fait partie d'un protocole de soins. Selon le type de recherche votre non-opposition ou votre consentement écrit seront recueillis. Aucune étude génétique ne sera réalisée sans votre consentement.

Utilisation des données contenues dans les dossiers des patients pour la recherche médicale

Les données de votre dossier médical ou l'informatisation de vos données cliniques, biologiques et radiologiques peuvent être utilisées, en étant anonymisées, pour des recherches rétrospectives réalisées par les médecins de l'établissement, en lien ou non avec des médecins d'autres centres hospitaliers. Ces recherches font l'objet d'une déclaration à la CNIL le cas échéant. Vous pouvez manifester votre opposition à ces recherches en envoyant un mail à relationspatients@hpsj.fr, ou un courrier au service Relations Patients ou par téléphone au 01 44 12 35 85.

- Le GHPSJ est engagé dans la recherche et dispose d'un centre de recherche clinique. Il participe à la recherche médicale en coopération étroite avec les hôpitaux, la faculté de médecine, les universités et les instituts de recherche de la région parisienne.
- Toute recherche est rigoureusement encadrée par des procédures légales et réglementaires. Votre accord sera toujours sollicité.
- Les traitements d'aujourd'hui sont le fruit des recherches d'hier. Participer à une recherche médicale aujourd'hui, c'est permettre l'avancée des traitements et ainsi être mieux soigné demain.